Cinquante-sixième année. - N° 251 A Lundi 26 et mardi 27 décembre 2022

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 3725

95 – VAL-D'OISE

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PONTOISE

Jugement d'ouverture

Date : 15 décembre 2022.
Jugement d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire.
840 180 558 RCS Pontoise.
S.C.I. ACM.
Forme : SCI.
Activité : non précisée.
Adresse : 4, allée Blainville, 95230 Soisy-sous-Montmorency.
Complément de jugement : Par jugement le tribunal judiciaire de Pontoise a reçu l'intervention volontaire de la SELARL THEVENOT PARTNERS, prise en la personne de Maître Aurélia PERDREAU ès qualités de gérant de la SCI ACM, désignée à ces fonctions par ordonnance du tribunal de commerce de Paris du 29 novembre 2022 - A constaté la cessation des paiements - A fixé provisoirement la date au 08 juillet 2022 - A déclaré ouverte la procédure de redressement judiciaire - A désigné en qualité de mandataire judiciaire Maître Yannick MANDIN, membre de la SELARLU MMJ, 23 rue Victor Hugo, BP 159, 95304 Cergy Pontoise Cedex et en qualité de juge commissaire Monsieur Gérard MOREL - A désigné Maître Philippe BLERIOT, 50 rue Victor Hugo à Pontoise, en qualité d'administrateur avec mission d'assistance - A désigné la SELARL DUMEYNIOU FAVREAU aux fins de procéder à l'inventaire des biens de la débitrice - Impartit aux créanciers un délai de deux mois à compter de la publication du présent jugement au BODACC pour déclarer leur créance entre les mains du mandataire judiciaire - Dit que le délai imparti au mandataire judiciaire pour l'établissement de la liste des créanciers est de 10 mois à compter de l'expiration du délai fixé pour les déclarations de créance (article 624-1 du Code de commerce) - A renvoyé l'affaire à l'audience du mardi 07 février 2023 à 9h30 - A ordonné la publicité légale - A ordonné l'emploi des dépens en frais priviligiés de redressement judiciaire - N° RG : 22/00027